

# PEB *ÉCHANGES*

LA REVUE DU PROGRAMME DE L'OCDE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉDUCATION

2 L'école de demain

8 Les bibliothèques et les centres de documentation de l'enseignement tertiaire

12 L'écologisation de l'école en Autriche

16 Points de contact utiles dans les domaines de l'architecture, des bibliothèques et de la recherche

21 Trois nouvelles publications du PEB

NUMÉRO 34 JUIN 98

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE  
DE DELFT, PAYS-BAS



## Le programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB)

Le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB : Programme on Educational Building) opère dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Il promeut les échanges internationaux au niveau des idées, de l'information, de la recherche et de l'expérience dans tous les domaines de la construction et de l'équipement de l'éducation. Les préoccupations essentielles du programme sont d'assurer que l'enseignement retire le maximum d'avantages des investissements dans les bâtiments et les équipements, et que le parc de bâtiments existants est planifié et géré de manière efficace.

A présent, dix-huit pays Membres de l'OCDE et neuf membres associés participent au programme. Le PEB est mandaté par le Conseil de l'OCDE pour étudier les questions touchant au parc immobilier de l'éducation (tous niveaux confondus) jusqu'à la fin de 2001. Un Comité de direction des représentants de chacun des pays participants établit le programme de travail et le budget annuels.

### Les membres du PEB

Australie	Islande
Autriche	Nouvelle-Zélande
Corée	Pays-Bas
Danemark	Portugal
Espagne	République tchèque
Finlande	Royaume-Uni
France	Suède
Grèce	Suisse
Irlande	Turquie

### Les membres associés

Albania Education Development Project
A.R.G.O. (Belgique)
Fonds Communautaires de garantie de bâtiments scolaires (Belgique)
Institut de Technologie de Tokyo (Japon)
Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft (Belgique)
Province du Québec (Canada)
Regione Emilia-Romagna (Italie)
Regione Toscana (Italie)
République slovaque

# ACTIVITÉS DE L'OCDE

## L'ÉCOLE DE DEMAIN - CERI (CENTRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT)

### Apprendre pour demain

Lorsque les ministres de l'Éducation de l'OCDE se sont rencontrés pour fixer leur programme de travail dans le domaine de l'éducation jusque dans les premières années du prochain millénaire, ils ont fait de "l'apprentissage à vie" l'une de leurs grandes priorités. Loin de considérer que l'apprentissage à vie concerne essentiellement les adultes et n'intéresse guère la scolarité, ils ont souligné le rôle crucial des bases acquises lors des premières années de l'apprentissage.

L'activité actuelle et future du PEB devrait apporter une contribution importante à cette réflexion, et c'est dans ce contexte que le CERI a lancé une activité sur "l'école de demain" en réponse à une demande des ministres. Diverses formules sont possibles pour rapprocher les différentes activités en 1998.

### Le projet du CERI

Le CERI s'est tout d'abord posé la question des grandes évolutions de la société contemporaine et de son système éducatif, et de leurs implications éventuelles pour l'avenir. On examine des études de cas portant sur l'innovation scolaire, qu'il s'agisse de chan-

gements organisationnels, de formules nouvelles et efficaces d'enseignement et d'apprentissage (y compris celles qui font appel aux possibilités qu'offre la technologie en matière de pédagogie) ou de formules ayant abouti à l'instauration de rapports nouveaux avec la collectivité et la société environnantes. On s'intéresse également aux établissements "qui ont introduit de nouvelles conceptualisations de la connaissance et/ou professent des théories différentes".

On s'intéresse tout particulièrement aux initiatives qui améliorent la motivation des enseignants et des élèves, qui se traduisent par un apprentissage plus efficace et par une meilleure coopération entre les établissements et les collectivités locales environnantes pour leur bénéfice réciproque.

Lors d'un séminaire international organisé par le CERI à Hiroshima au Japon, en novembre 1997, des experts, des éducateurs et des décideurs de 24 pays ont échangé leurs vues sur des études de cas. La gamme

1. Voir CERI/CD(97)5/REV1, Séminaires OCDE/Japon : Séminaires récents et plans pour le séminaire sur "L'école de demain" tenu en 1997 à Hiroshima.

des établissements présentés couvrait plusieurs aspects novateurs. On peut citer l'exemple du lycée Harumi au Japon qui partage son campus avec un centre pour personnes âgées et dont l'existence est intégrée à celle du centre. Le lycée Anderson du nord de l'Ecosse a choisi comme nom "La classe globale" et entretient des rapports étroits avec des établissements en Suède, en Allemagne, en République tchèque, en Afrique du Sud et au Japon. Le Colegio Liceo Europeo de Madrid a supprimé les manuels scolaires ; il s'agit probablement du seul établissement scolaire en Espagne où les élèves restent en contact avec les enseignants en dehors des heures de cours pour une orientation ou une aide aux devoirs par le biais d'Internet. De nombreux établissements, dont l'école primaire De Notenkraker ("Le casse-noisettes") de Rotterdam, ont indiqué qu'ils avaient une fonction de centre communal et qu'ils restaient souvent ouverts tard la nuit, en fin de semaine et pendant les vacances scolaires pour accueillir diverses activités culturelles.

Les contributions des experts participant à la conférence et des extraits des études de cas présentées vont être publiés dans les mois qui viennent. En attendant, le CERI prépare un "rapport de clarification" qui sera discuté cette année lors de la réunion de son Comité directeur. Pour la prochaine étape de son activité, le CERI va élaborer un "recueil" de méthodologies pour développer des scénarios et réfléchir sur leurs conséquences pour le processus de changement et pour l'avenir. Il va approfondir son analyse de la nature et de l'évaluation de l'innovation et envisage d'aborder le problème sous l'angle plus précis des technologies de la communication à l'école et d'examiner l'incidence de ces technologies sur l'apprentissage, ainsi que le problème de la qualité des logiciels et du rôle du multimédia.

### Activités du PEB autour de l'école de demain

Quelle peut être l'incidence des innovations en matière de scolarité pour les établissements d'enseignement ? Le PEB a commencé l'étude de cette question et vient de publier deux ouvrages illustrant les avancées réalisées en matière d'architecture scolaire et d'utilisation des technologies éducatives. *Écoles d'aujourd'hui et de demain* (1996) décrit 46 installations scolaires dans les pays Membres de l'OCDE qui vont de bâtiments anciens légèrement rénovés à des constructions neuves et qui sont des modèles de conception et de gestion réussies. *Un nouveau lieu d'apprentissage* (1995) examine 21 constructions scolaires qui sont des exemples d'innovations répondant aux nouvelles technologies de l'enseignement et de l'apprentissage.

Les travaux récents du PEB ont mis en évidence des exemples d'innovations réussies dans le domaine de

la sécurité scolaire, des terrains scolaires et de l'utilisation de ces sites à des fins collectives. Le PEB publie actuellement les résultats des trois conférences qu'il a organisées sur ce thème au cours des deux dernières années : "Assurer la sécurité du milieu éducatif" ; "Les terrains scolaires à l'honneur" et "Sous un seul toit" qui concerne l'ouverture des installations scolaires aux collectivités locales pour l'éducation des adultes, les services de protection sociale, etc.

Le PEB analyse actuellement les effets de l'informatique, de l'enseignement à distance et d'autres formules nouvelles d'apprentissage sur les bibliothèques et les centres de documentation dans l'enseignement supérieur. Une réunion qui a eu lieu les 9 et 10 mars 1998 a rassemblé autour de ce thème des enseignants, des architectes, des bibliothécaires et des experts en informatique. Les développements intervenus dans "l'écologisation" des écoles seront explorés lors d'une conférence qui se tiendra en octobre 1998 à Linz en Autriche, conférence dont le PEB est le co-organisateur.

"L'école de demain" est un domaine qui offre de très importantes possibilités de dialogue entre architectes, enseignants et autres membres du personnel scolaire et responsables locaux. Dès l'instant où ils considéreront que les installations et les ressources en équipements accessibles aux enseignants et aux élèves font intégralement partie des innovations dans l'enseignement, les pouvoirs publics seront sans doute mieux en mesure d'investir efficacement dans l'amélioration de l'enseignement au sein du monde moderne, de mieux promouvoir l'apprentissage à vie et de jeter les bases de l'éducation de demain. Il existe d'importantes possibilités de coopération entre le PEB et le CERI sur la question de l'utilisation des espaces, de l'innovation dans la conception et la gestion des bâtiments, et sur la manière dont la technologie va modifier et modeler l'éducation des élèves à l'avenir.

### Réactions

Si vous connaissez un établissement ayant réussi à innover, notamment en modifiant simultanément plusieurs aspects de la scolarité, vous pouvez communiquer ces informations à David Istance, Fax : 33 (0)1 45 24 91 12, courrier électronique : david.istance@oecd.org ; ou à Edwyn James, courrier électronique : edwyn.james@oecd.org.

Vous pouvez également consulter le site OCDE sur Internet à : <http://appli1.oecd.org/maillist.nsf/els-ceri>.

Vos commentaires et autres questions peuvent être adressés au Secrétariat du PEB, Fax : 33 (0)1 42 24 02 11, courrier électronique : jill.gaston@oecd.org.

# NOUVELLES ET PROJETS DU PEB ET DE SES MEMBRES

## NOUVELLES

### AUSTRALIE - TERRAINS SCOLAIRES ET GESTION DU RISQUE

**Cette réaction à l'article de février 1998 de PEB Échanges 33 sur la conférence de septembre 1997 concernant les terrains scolaires évoque un autre aspect du site scolaire : la gestion des risques.**

On assiste dans de nombreux pays à une résurgence de l'utilisation créatrice du site scolaire en tant qu'espace récréatif pour l'école et la collectivité et en tant que prolongement du cursus scolaire. Les établissements sont plus nombreux à admettre la nécessité d'offrir un espace attrayant, mais gérable, permettant d'utiliser le temps libre de manière créatrice ou contemplative et de s'y livrer à des activités physiques. Mais la gamme des activités envisageables sur le site scolaire peut être élargie si ce site offre en outre des espaces prolongeant le programme scolaire, notamment en sciences, en géographie et en éducation à l'environnement.

Le séminaire du PEB de septembre 1997 a insisté sur le bénéfice que peuvent retirer l'école et la collectivité d'un réaménagement et d'un développement contrôlé des sites scolaires. L'importance nouvelle accordée au site scolaire se voit en outre au fait que l'on a pris conscience de la nécessité de le gérer de manière efficace afin d'utiliser au mieux ses actifs physiques, d'identifier les risques dès le départ et de prendre des mesures pour faire en sorte que le site soit à la fois une source d'enrichissement et de plaisir, sans pour autant négliger la gestion des risques prévisibles.

En Australie-Méridionale, Michael Heath et Ann Gorey ont mis au point une méthode de gestion des risques liés aux terrains scolaires ; ils insistent sur la nécessité d'aller au-delà de la simple conception et création d'un site attrayant et de prendre en compte les zones à risques au moment de la conception et de la gestion du site scolaire.

Ils ont mis au point une liste exhaustive des activités ainsi que des facteurs susceptibles de causer des accidents, et ils ont fait un certain nombre de suggestions positives sur la manière d'améliorer la

conception et la gestion des terrains de manière à réduire les risques sans pour autant restreindre la créativité et la distraction.

#### **Les suggestions spécifiques comprennent :**

- un audit systématique des installations et des terrains scolaires pour identifier les risques éventuels et prévoir dans ses grandes lignes un Plan de gestion des risques ;
- la nécessaire élaboration d'un Plan de gestion du site qui inclut un programme d'entretien et donne des responsabilités précises à des personnes clés au sein de l'établissement pour avoir la garantie d'une bonne gestion des risques ;
- un examen des liens entre ces plans et le projet d'établissement qui définit les axes stratégiques de l'école et ses priorités en matière de dépenses.

Il existe une norme nationale relative à la conception, à la sécurité et à l'entretien des aires de jeu, mais également une norme pour la gestion des risques. On peut se procurer ces normes auprès de *Standards Australia* (Fax : 61 2 9746 3333, Web : <http://www.standards.com.au/>).

De plus amples informations sur cette approche planifiée de la gestion des risques liés aux terrains scolaires sont disponibles auprès de Michael Heath, Fax : 61 8 8269 4080 ou avec Ann Gorey, Department for Administrative and Information Services, GPO Box 1072, Adélaïde, Australie-Méridionale. Vos commentaires sont les bienvenus.

Michael Heath a suivi une formation d'architecte paysagiste au Royaume-Uni. Une fois installé en Australie, il a mis au point des directives sur le développement des terrains scolaires et élaboré une approche systématique de l'audit des arbres. Il travaille actuellement à une nouvelle publication : *Playgrounds: their Asset and Risk Management*.

## ROYAUME-UNI

### **I. PROJETS EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE**

Le gouvernement britannique envisage de prélever 200 millions de livres sterling pour l'éducation sur les recettes de sa loterie nationale. Les premières mesures viseront les activités pédagogiques en dehors des heures de classe qui seront mises en place dans une école primaire sur quatre et un établissement secondaire sur deux d'ici 2001 ; la prise en charge extra-scolaire des enfants ; et la formation des maîtres à l'informatique.

Parmi les 50 projets-pilotes lancés le 4 février et qui sont financés par le ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE) avec une participation de l'industrie, on recense des clubs de devoirs et des formules d'apprentissage familial. Le DfEE a demandé officiellement à la Fondation nationale pour la recherche sur l'éducation (NFER) de contrôler et d'évaluer ces projets-pilotes, qui se prolongeront jusqu'en mars 1999 et qui feront intervenir plus de 200 établissements scolaires, mais aussi des bibliothèques, des universités et des établissements d'enseignement supérieur.

Les projets-pilotes aideront les élèves à mieux se motiver et à se passionner pour l'apprentissage, et devraient leur permettre de faire leurs devoirs dans un environnement sécurisant. Ces projets concernent la lecture et l'écriture, et les autres compétences fondamentales et font souvent participer les parents ; ils donnent aux jeunes un accès aux livres et aux équipements dont ils ne disposent pas à la maison. Ils devraient traiter certaines des causes de la désaffection scolaire et de l'exclusion, contribuer à améliorer globalement les résultats, et apporter un élément de créativité et de distraction pour que les enfants découvrent la joie d'apprendre. Parmi ces projets, nombreux sont ceux qui prévoient une garderie, ce qui aidera les parents à trouver un équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

### **Exemples de projets-pilotes**

#### ***Université des jeunes dans le comté de Kent***

Une association regroupant six écoles primaires et l'Université de Greenwich prévoient d'organiser le samedi matin des activités destinées aux élèves du cycle primaire. La gamme des domaines abordés est vaste. Les enfants auront la possibilité d'utiliser les infrastructures scolaires et ils se verront proposer un tutorat spécialisé auquel ils n'ont pas accès d'ordinaire.

#### ***Collectif d'apprentissage en ligne après la journée scolaire***

Un certain nombre d'écoles de Brighton et de Hove, les bibliothèques de Brighton et de Hove et l'Université de Brighton s'appêtent à mettre en place un collectif d'apprentissage en ligne après la journée scolaire, qui sera réparti sur quatre sites. Le projet proposera un ensemble d'équipements pour l'étude extra-scolaire, avec accès à un PC et à Internet. Deux sites ont accès aux ressources d'une bibliothèque. Possibilité sera donnée aux participants de développer des modèles de rôle positifs par le biais d'un tutorat.

#### ***Utilisation des terrains scolaires***

L'école primaire de Clipstone Brooke, Bedfordshire, s'appête à remodeler une partie de son site de manière à y aménager des zones de végétation, des pistes naturelles et un habitat pour animaux en liberté. Les enfants auront ainsi une expérience directe de la conception et de l'entretien d'un espace pédagogique horticole, ce qui suscitera leur intérêt pour les problèmes écologiques, approfondira leur connaissance et leur perception du monde naturel et les sensibilisera à la relation entre l'univers humain et le monde naturel.

#### ***Centre d'activité musicale***

L'école spéciale Walton Hall dans le Staffordshire va créer un centre d'activité musicale offrant toute une gamme de formules passionnantes d'activité musicale après la classe. Les élèves souffrant de difficultés d'apprentissage y auront accès aux équipements et aux ressources conformément à leurs capacités.

#### ***Soutien en zone rurale***

Une association regroupant un établissement secondaire et neuf écoles primaires de Cornouailles assurera une action de soutien pédagogique dans les villages d'une zone rurale excentrée à habitat clairsemé. Il sera proposé un choix d'activités destinées à stimuler l'apprentissage et à permettre et faciliter le choix pour les jeunes.

#### ***L'initiative de centre de soutien pédagogique de la Ligue des minimes***

"Jouer pour gagner", initiative de centre de soutien pédagogique prise par la Ligue des minimes s'intègre dans l'action des pouvoirs publics pour améliorer globalement l'offre de soutien pédagogique, notamment en dehors des heures de classe. Les centres proposeront des programmes centrés sur l'amélioration des compétences en matière de lecture, de calcul et d'informatique. Cette initiative sera financée conjointement par le DfEE, les clubs de football, les autorités locales de l'enseignement et des parrainages. Les élèves de Newcastle, Sheffield et Leeds seront parmi les premiers dans le pays à avoir la possibilité de bénéficier de ces programmes et de faire leurs devoirs dans des centres de soutien pédagogique appartenant à des clubs de football des minimes. On souhaite qu'à terme ces centres soient présents dans l'ensemble des clubs de football des minimes. Le football jouera le rôle de catalyseur de l'apprentissage.

## **2. FONDS POUR LE BÂTIMENT**

En plus des 1.3 milliard de fonds en capital déjà annoncés, le DfEE recevra 250 millions de livres sterling à investir dans l'éducation sur tout le

Royaume-Uni. Selon *The Times*, 90 millions de livres sterling de cet investissement supplémentaire sont destinés à l'amélioration et la construction de bâtiments scolaires : l'installation des toilettes d'intérieur dans 600 écoles, la remise à jour des systèmes de chauffage dans 500 écoles et la construction de plus d'écoles élémentaires afin de limiter le nombre d'élèves à 30 par classe.

### **3. ÉVOLUTIONS RECENTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SCOLAIRE**

A la suite du meurtre en décembre 1995 d'un chef d'établissement, le gouvernement britannique a mis en place un Groupe de travail sur la sécurité scolaire (WGSS). Publié en mai 1996, le rapport de ce groupe comprenait un certain nombre de recommandations. Il en est résulté notamment une décision du ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE) s'engageant à financer la recherche sur la sécurité des personnes et sur la violence à l'école. Un projet parrainé par la Fondation Suzy Lamplugh a été confié au Centre Scarman pour l'ordre public à l'Université de Leicester. Cette recherche avait pour objectif d'identifier :

- le nombre et le type d'incidents auxquels sont confrontés les établissements ;
- les stratégies permettant d'améliorer la sécurité des personnes ;
- les recommandations en matière de bonne pratique.

Cette recherche s'appuyait sur un questionnaire adressé à quelque 4 000 établissements, dont 2 300 ont répondu. Il en ressort qu'il reste beaucoup à faire pour assurer la sécurité du milieu éducatif. Il apparaît également qu'on trouve déjà des exemples de pratique recommandable : c'est ainsi que près de neuf établissements sur dix ont réalisé un audit interne sur la sécurité. Le rapport correspondant *Personal Safety and Violence in Schools* (Sécurité des personnes et violence à l'école) recommande un certain nombre de pratiques qui prônent le partenariat et la coopération entre les établissements eux-mêmes, les autorités locales de l'enseignement (LEA), les collectivités locales et la police. Certaines de ces recommandations s'adressent aux pouvoirs publics. Des mesures ont déjà été prises ou sont en passe de l'être sur plusieurs points.

#### **Formation du personnel**

A partir de cet été, les enseignants stagiaires devront faire la preuve de leur capacité à maintenir la discipline et à créer un contexte sécurisant pour les élèves. La formation aux techniques touchant à

la sécurité des personnes peut être financée par le biais du Fonds de soutien et de formation de l'enseignement (programme GEST).

#### **Utilisation de la force physique**

La Loi de 1997 sur l'éducation contient une disposition précisant les conditions dans lesquelles les enseignants peuvent faire un usage raisonné de la force physique pour empêcher par exemple un élève de commettre un délit et d'attenter à son intégrité physique ou à celle des autres. Cette disposition est entrée en vigueur en avril 1998. Les pouvoirs publics s'apprêtent à engager une large consultation sur cette question et sur les autres aspects du texte concernant la discipline. Il a été publié en février une directive régissant l'intervention physique des enseignants pour maîtriser un élève agité. Il a été demandé à un certain nombre d'organisations d'exprimer leur point de vue sur cette directive. La directive donne des exemples de cas justifiant éventuellement une intervention physique, mais elle insiste sur le fait que les punitions corporelles restent illégales. Elle exprime le vœu que soit adoptée sur ce point une ligne politique précise qui soit bien comprise du personnel, des parents et des instances de direction, et que tous les incidents fassent l'objet d'un rapport.

#### **Les programmes de sensibilisation au rôle de citoyen**

Le Livre blanc consacré à "L'excellence scolaire" fait un certain nombre de propositions sur le développement d'un programme scolaire de sensibilisation au rôle de citoyen. Les jeunes qui le souhaitent auraient la possibilité de participer bénévolement à un travail collectif et les établissements scolaires secondaires devraient mettre en place une formation au rôle de parent. Le Livre blanc demande également aux enseignants et autres parties prenantes d'exprimer leur opinion sur la traduction concrète de ces propositions.

#### **Problèmes de la collectivité**

Le projet de loi sur les délits et les troubles de l'ordre public prévoit que les autorités locales devront dorénavant prendre en compte les répercussions éventuelles sur la criminalité et l'ordre public des mesures d'ordre général qu'elles adoptent.

#### **Comment agir face aux auteurs de troubles**

A la suite d'un exercice de consultation très complet, le DfEE et le Home Office ont publié à l'intention des écoles et de la police une directive intitulée *School Security: Dealing with Troublemakers* (La sécurité à l'école : comment traiter les auteurs de troubles). Cette directive précise les moyens dont disposent la police et la justice criminelle pour faire face aux trou-

bles à l'intérieur de l'établissement comme dans ses abords immédiats ; elle explique de quelle manière les LEA, la police et les autres parties prenantes peuvent instaurer un partenariat constructif et elle donne des exemples de pratiques réussies adoptées par certaines LEA ou par la police.

### **Financement complémentaire**

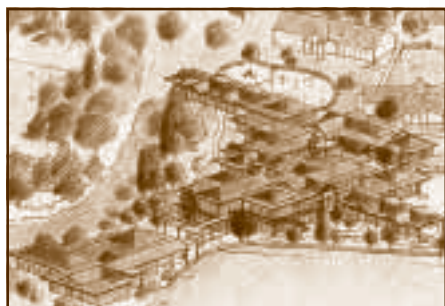
Il a été débloqué en 1997-98 un crédit additionnel de 22 millions de livres sterling au titre de la sécurité scolaire par le biais du programme GEST. Cette somme sera reconduite en 1998-99. Le gouvernement a annoncé qu'il affecterait en cours d'année 5.5 millions aux établissements pour financer des projets ayant trait à la sécurité, par le biais du programme "La réforme de l'école".

### **Pratique réussie**

Lors de la consultation précédant l'adoption de la directive sur les fauteurs de troubles, il a été demandé de citer des exemples de pratique réussie. Les réponses indiquent que de telles pratiques sont relativement répandues et qu'on pourrait s'en inspirer.

Le ministère a publié en mai 1997 une directive relative à la pratique des autorités locales (*Directory of Local Authority Practice on School Security*). Le rapport adresse également des recommandations aux médias. Il leur est demandé de rendre compte de manière objective et équilibrée des épisodes de violences scolaires et de donner des enseignants une image juste.

*L'information qui précède sur le Royaume-Uni est tirée de communiqués de presse récents du ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE), Londres. Des exemplaires des documents du DfEE sont disponibles auprès des DfEE Publications, PO Box 5050, Sudbury, Suffolk CO10 6ZQ, Royaume-Uni.*



Le futur site Saint-Exupéry

L'intérieur de l'école élémentaire

## **FRANCE - UNE ÉCOLE A L'ÉCHELLE DE L'ENFANT**

L'élaboration d'un groupe scolaire sur le site Saint-Exupéry à Port Marly dans le département des Yvelines aboutira prochainement à la création d'un véritable village pour les enfants.

Cette école illustre un certain nombre de préoccupations du mandat actuel du PEB : la sécurité, l'environnement général et les liens forts avec la communauté avoisinante.

### **La composition architecturale du groupe scolaire**

Des bâtiments bas aux volumes diversifiés, des matériaux naturels et de qualité tels que le bois et l'aluminium laqué feront de cette construction à usage scolaire un exemple d'architecture simple, harmonieuse et équilibrée. Cet effet est dû dans une large mesure à des jeux de toitures en terrasses plates et de toitures inclinées à faible pente avec débords de toiture importants. Le choix de bâtiments bas répond à la fois au souci d'intégration au site et à la création de volumes à l'échelle des enfants.

### **Un lieu de rencontre protégé**

Une place piétonne à la limite sud du terrain permettra d'accueillir enfants et parents. Cet espace tampon, totalement à l'abri et préservé des véhicules, permettra d'assurer la transition entre la rue et l'école. Il favorisera également les échanges informels entre les familles et les enseignants ; c'est un lieu de convivialité où peut s'épanouir la vie sociale à l'échelle du quartier.

### **L'école maternelle : une grande maison**

Les enfants se trouvant à l'entrée de l'école maternelle auront l'impression de pénétrer dans une grande maison plus que dans une école : un seul niveau, une grande entrée à toit surélevé laissant entrer la lumière. Des patios intérieurs éclairent les aires de circulation ainsi que d'autres



locaux : les enfants pénétreront dans un lieu clair et accueillant, aux couleurs chaleureuses et aux volumes diversifiés. Grâce à des parties horizontales étendues et à des plafonds élevés, à des patios intérieurs servant d'espaces privatifs, à des percées sur les espaces extérieurs, les enfants ne se sentent pas enfermés mais peuvent prendre progressivement possession de leur école et découvrir des perspectives nouvelles, points d'intérêt et d'éveil.

### **L'école élémentaire : une autre vision**

L'école primaire sera plus haute et les enfants en auront une autre vision. Avec un étage supplémentaire, l'école sera adaptée à l'évolution de l'âge de l'enfant, tout en conservant les mêmes principes de clarté, d'agrément de vie et de diversité des espaces et des volumes. La période d'adaptation de l'école maternelle à l'école primaire se matérialisera dans le passage de bâtiments à petite échelle à une structure plus importante, participant à l'éveil des enfants et à la découverte de matériaux nouveaux différents. Le choix des couleurs sera en harmonie avec cette évolution, celles-ci étant différentes selon les fonctions.

### **Le respect de l'environnement**

Un souci du respect de l'environnement a prévalu au cours de la réalisation du projet. Il se matérialise à travers la conservation des arbres existants et l'agencement du paysage. Des espaces verts, des haies vives le long des clôtures et des talus en pente douce seront réalisés.

### **Évolution et flexibilité**

La flexibilité des espaces est prévue grâce à la possibilité de permuter classes maternelles et classes élémentaires (une cloison pivotante permettant de basculer d'une classe à l'autre). Il existera également une possibilité d'évolution ultérieure par la création de classes complémentaires au premier étage et par l'utilisation de certains locaux pour des classes.

### **La sécurité**

La sécurité sera assurée à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements, et elle a été traitée comme un critère fondamental dans la conception du projet. Ainsi, la construction prévue ne comporte aucun angle vif, aucune arête ni saillie dans les aires de circulation, les aires de jeu et les espaces d'activités motrices, mais des murs courbes et des poteaux ronds.

La composition en plan a tenu compte de l'impératif de la surveillance. Les enseignants seront à même de surveiller les enfants où qu'ils se trouvent sur les aires de jeu et les préaux, et il n'existe aucun recoin non

surveillable. La circulation des enfants à l'extérieur des locaux est parfaitement connue et totalement indépendante des flux de véhicules.

*Ce texte est basé sur un article paru dans le bulletin municipal de Port Marly, Le Marlyportain, janvier 1998, n° 28. L'architecte du projet est Dominique Vayne. Pour de plus amples renseignements, contacter le Secrétariat du PEB.*

## **PROJETS**

# **LES BIBLIOTHÈQUES ET LES CENTRES DE DOCUMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE**

### **Réunion d'experts organisée par le PEB et le Programme IMHE à Paris, les 9 et 10 mars 1998**

En collaboration avec le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE), le PEB a organisé une réunion d'experts dont l'objectif était d'étudier les possibilités d'adapter les bibliothèques actuelles de l'enseignement tertiaire et d'en concevoir de nouvelles dans le but de répondre aux besoins futurs des étudiants, des établissements et des collectivités concernées.

### **Introduction**

Les universités traditionnelles et les établissements d'enseignement ouvert et à distance réorganisent actuellement leurs ressources et leurs méthodes en vue de créer des "campus virtuels", où les étudiants puissent s'inscrire dans un établissement et suivre des cours selon diverses formules : cours magistraux (enseignement en direct) ou en se connectant à Internet dans des lieux publics ou à la maison. Les nouveaux modes d'apprentissage appellent une nouvelle organisation des bibliothèques, sources classiques d'information.

La planification et le renouvellement des bibliothèques universitaires ainsi que la gestion des nouvelles bibliothèques exigent un examen de la situation sous tous ses angles, en insistant sur les prévisions. La "société du savoir" et la "société de l'information", avec ses "travailleurs du savoir", ses "gestionnaires de l'information" et ses "navigateurs du savoir", sont des clichés qui sont cependant en rapport avec l'importance actuelle et future de la bibliothèque universitaire. La demande avide d'information et





### La bibliothèque de l'université technique de Delft

l'évolution rapide de son contenu et de sa forme augurent de changements spectaculaires pour cette ressource à caractère "historique".

Il semble que le rôle et les activités des bibliothèques universitaires soient en train de changer. On prévoit que ces changements auront une incidence non seulement sur les professions liées aux bibliothèques et à leur organisation, mais également sur la mise en place et les contraintes techniques du bâtiment devant accueillir une bibliothèque. Autrefois, les bibliothèques permettaient d'effectuer des recherches à partir de collections et d'archives "réelles" que l'on conservait. Il est clair que la bibliothèque universitaire est maintenant confrontée à l'évolution de la technologie, à une croissance spectaculaire des collections traditionnelles, à l'augmentation du nombre d'étudiants et des exigences des facultés.

En outre, des méthodes d'apprentissage nouvelles et plus autonomes, "axées sur l'étudiant", amplifient le rôle de la bibliothèque dans le processus d'enseignement supérieur. De ce fait, un grand nombre d'universités et d'autres établissements d'enseignement tertiaire sont en train de repenser leurs méthodes d'utilisation des bibliothèques et des centres de documentation. Les bibliothécaires ont fait preuve de dynamisme pour suivre cette évolution et procéder aux changements nécessaires afin de s'adapter aux nouvelles méthodes électroniques de stockage, de recherche et de traitement de l'information. Cependant, cette évolution rapide et les politiques adoptées en matière de droit d'auteur créent un climat d'incertitude pour les responsables de la planification et les gestionnaires.

### Les influences à l'oeuvre dans la planification, la conception et la gestion des bibliothèques

Le graphique suivant résume les influences qui s'exercent actuellement sur les bibliothèques contemporaines :



Dans de nombreux pays, le nombre de bibliothèques créées ou en rénovation est en augmentation. On a examiné une série d'études concernant des bibliothèques qui ont été construites récemment au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France et dans d'autres pays, ainsi que les rapports correspondants, notamment celui de Sir Brian Follett à l'intention du gouvernement du Royaume-Uni.

### Questions abordées lors du séminaire

#### Méthodes d'apprentissage

- Dans quelle mesure les bibliothèques font-elles partie intégrante des activités éducatives des établissements d'enseignement tertiaire ? Cette situation va-t-elle s'amplifier ou diminuer ?
- Dans quelle mesure les nouvelles pédagogies, les cours "axés sur l'étudiant" et l'enseignement à distance ont-ils une incidence sur la conception et la gestion des bibliothèques ?
- Quelles sont les exigences possibles que les bibliothèques devraient prendre en considération pour ce qui est de la "massification" croissante et du développement de l'apprentissage à distance ?
- La bibliothèque est-elle également chargée d'offrir des espaces d'études et des outils technologiques aux étudiants ? Quels sont les modèles actuels de cette démarche ?

#### Technologie

- Quels sont les obstacles et les débouchés que supposent les toutes récentes technologies ? Entraîneront-elles l'accroissement ou la réduction de la taille des bibliothèques ? Quelles surfaces au sol augmenteront et lesquelles diminueront ?
- En raison de la lente progression de la mise à disposition des ouvrages due aux problèmes de droits d'auteur, quel sera le taux de croissance des collections sur support papier et quelle sera l'incidence possible sur les besoins d'espace au cours des dix prochaines années ?
- Dans quelle mesure les services en ligne remplaceront-ils certaines activités des bibliothèques et quelles seront les nouvelles activités exigées des bibliothèques ?

#### Gestion

- Quels sont les facteurs qui agissent sur les frais de fonctionnement des bibliothèques ? Les bibliothèques de consultation devraient-elles se lancer dans d'ambitieux programmes de numérisation de leurs ressources au lieu d'investir dans de nouveaux locaux ?
- Y a-t-il des conséquences dues à la différenciation entre les collections destinées aux étudiants

des 1er et 2e cycles et aux étudiants de 3e cycle ; à l'opposition entre les collections centrales (comme il en existe dans la plupart des universités) et les collections des disciplines dispersées dans plusieurs lieux (comme à Oxford) ; et à l'apparition de documents en ligne comme les revues ?

- Quelle sera l'organisation d'une bibliothèque décentralisée ?

### Locaux

- Dans quelle mesure les bibliothèques de l'enseignement tertiaire contribuent-elles à l'infrastructure sociale ?
- Dans quelle mesure vont-elles collaborer avec les utilisateurs extérieurs (par exemple l'industrie, le public), ce qui implique de reconsidérer la localisation des bibliothèques et de les déplacer du centre vers la périphérie du campus en allongeant leurs heures d'ouverture ?
- Quelle sera à l'avenir la répartition possible dans l'espace des différentes activités et fonctions ?

### Principaux résultats

Un groupe d'experts de 16 pays a participé à cette manifestation qui a duré deux jours. Les 28 participants ont présenté 12 études de cas puis se sont répartis entre quatre groupes de travail, et les discussions ont été plutôt animées. Une grande partie du temps a été consacrée au rôle de l'université et à la question de savoir s'il allait diminuer.

Parmi les personnes consacrant à l'enseignement tertiaire des publications ou une réflexion, nombreuse sont celles qui prédisent la fin de l'université. Michael Peters écrit dans le numéro d'août 1996 du *Australian Journal of Education* : " (...) on peut dire que (...) dans l'ère post-moderne l'université n'existera plus finalement que sous forme d'espace cybernétique, ce qui n'exigera ni installations importantes, ni constructions sur un

campus, ni bibliothèques, ni amphithéâtres. Et l'on n'aura sans doute plus besoin d'universités à campus multiples attachées à une métropole."

Mais on s'est accordé pour dire que cette vision du futur était par trop révolutionnaire. Plusieurs personnes participant au groupe de discussion électronique, qui fonctionnait sous forme de "conférence virtuelle" parallèlement à la réunion des experts, se sont ralliés à ce point de vue.

Certains ont fait valoir par exemple que l'Université de Northumbria à Newcastle au Royaume-Uni, avait un service intégré de planification pour la bibliothèque, l'informatique, le téléphone et la stratégie d'établissement et qu'à leur avis la bibliothèque traditionnelle dispose de collections très complètes dans les domaines qu'elle couvre. Elle présente une autre caractéristique importante, à savoir que son offre est exclusive et sélective, excluant les éléments non pertinents. La matière est également bien organisée et indexée afin de faciliter les recherches. Un tel modèle – à la fois complet, sélectif et bien ordonné – est aussi indispensable pour le matériel "électronique" que pour le support imprimé.

La répartition entre l'offre locale et l'offre nationale/internationale est naturellement variable, mais les communautés d'utilisateurs continueront d'avoir besoin d'une force organisatrice qui couvre les intérêts collectifs. Cela n'exclut pas la possibilité pour les membres de cette communauté pris individuellement de passer par d'autres canaux, ce qui était déjà le cas avec l'imprimé.

L'Université de Northumbria est co-responsable d'un projet regroupant cinq universités ; celles-ci explorent les possibilités de fonctionnement d'une bibliothèque hybride qui serait opérationnelle du point de vue social, économique et éducatif : on pense en effet que la dynamique technologique sera donnée par des marchés plus importants que celui de l'éducation. Baptisé HyLiFe ("la grande vie"), ce projet s'inscrit dans le cadre du programme "eLib" de bibliothèques

### La bibliothèque de l'université technique de Delft





**La bibliothèque de l'université de Stockholm**

électroniques du Royaume-Uni pour l'enseignement supérieur et c'est l'un des cinq projets de bibliothèques hybrides (on trouvera des renseignements plus complets sur le programme eLib à <http://www.ukoln.ac.uk>).

On trouve une autre prise de position en faveur du campus "physique/numérique" dans le rapport de l'OCDE (à paraître fin juin 1998) : *Redéfinir l'enseignement tertiaire*. On y note que "la reconnaissance de l'intérêt que présente une conception sensible et intelligente des bâtiments et équipements nouveaux pour favoriser l'apprentissage et des attitudes plus positives à l'égard de l'étude expliquent quelques projets extrêmement inventifs visités par les équipes d'examineurs – au Danemark, aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni et en Suède. On remarque en particulier la qualité générale de la conception et des matériaux, par exemple dans les nouvelles bibliothèques qui font également fonction de centres d'apprentissage et de centres sociaux. L'association de la technologie de pointe et d'une ambiance chaleureuse que l'on trouve dans les complexes polyvalents qui ont de plus en plus tendance à devenir les principaux centres des établissements est impressionnante".

C'est dans ce contexte de changement que les participants du séminaire ont cherché à se mettre d'accord sur un ensemble de principes destinés à régir la redéfinition des bibliothèques et des centres de documentation actuels et futurs pour l'enseignement tertiaire. En attendant le rapport exhaustif et les recommandations principales qui seront présentées, les participants ont souhaité faire passer aux décideurs le message suivant qui résume leur opinion unanime :

**1.** La rénovation des bibliothèques ou la création de bibliothèques nouvelles donneront de l'université du futur une image visible, identifiable et physique (que ce soit sous la forme traditionnelle ou dans une version numérisée) afin d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et chercheurs.

**2.** L'évolution de la technologie étant inconnue et imprévisible, les installations nouvelles devront être



aussi flexibles que possible tout en satisfaisant les besoins actuels.

**3.** La nouvelle bibliothèque est un élément à part entière de l'apprentissage dans la mesure où elle forme à l'utilisation critique des ressources en réseau. On reconnaît la nécessité de former et de recycler le personnel et les étudiants, ce qui implique des budgets.

**4.** La protection du patrimoine culturel reste l'une des missions fondamentales de la bibliothèque. Mais il convient parallèlement de tenir compte de la mission nouvelle des bibliothèques face aux étudiants, aux professeurs et, dans la mesure du possible, à l'ensemble de la communauté au sein de l'univers numérisé.

Le rapport sur les bibliothèques et les centres de documentation de l'enseignement tertiaire sera disponible sous peu auprès du Secrétariat du PEB.

#### **Sites Web correspondants :**

- *The Library Association – National Committee of Inquiry into Higher Education : Evidence of The Library Association :*  
[http://www.la-hq.org.uk/dear\\_la.htm](http://www.la-hq.org.uk/dear_la.htm).
- *The UK Office for Library and Information Networking :* <http://www.ukoln.ac.uk/>.
- RERO : Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (directeur : Bernard Levrat) :  
<http://www.rero.ch/>.

Voir aussi la page 17.

# L'ÉCOLOGISATION DE L'ÉCOLE EN AUTRICHE

L'Autriche est l'un des dix pays qui participent à l'action de l'école en faveur de l'environnement (ENSI) du CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement) de l'OCDE. Commencé en 1986, l'ENSI est l'un des premiers projets internationaux qui promeut la recherche et le développement dans un projet ambitieux axé sur l'environnement. En Autriche, le programme "Écologisation de l'école" (ECOLOG) regroupe actuellement 22 établissements-pilotes, de l'école primaire au lycée technique.

## Qu'entend-on par "écologisation de l'école" ?

Pour la résumer en une phrase, l'écologisation consiste à modéliser l'interaction entre l'homme et son environnement sur le plan intellectuel, matériel, spatial, social et affectif de manière à obtenir une qualité de vie durable pour tout le monde. Cette définition met en évidence le fait que l'écologisation n'est pas une opération ponctuelle, mais bien une tâche permanente. De plus, elle ne concerne pas uniquement l'école, mais l'ensemble des institutions du corps social. Le terme "environnement" recouvre aussi bien l'environnement naturel et technique que l'environnement social et intellectuel.

De quelle manière les écoles s'y prennent-elles ? Leur action se place sur trois plans : pédagogique, social/organisationnel et technique/économique.

Au **niveau pédagogique**, l'école cherche à mettre en place des expériences pédagogiques stimulantes et enrichissantes et à associer les élèves à la réflexion, à l'action et à la sensibilité écologiques, aussi bien à l'école que dans leurs familles et communes. Ce processus se caractérise par un déplacement des priorités : la prédominance des tâches pédagogiques structurées par un savoir systématique s'efface au profit d'un recentrage sur les situations complexes et peu structurées de la vie réelle qui prêtent à controverse ; par un recul des disciplines individuelles au profit de la recherche interdisciplinaire ; par un passage de l'apprentissage passif de faits, de règles et de principes à une création active de savoir par les élèves et les enseignants dans le contexte local de leur action ; par l'adoption d'une attitude dynamique dans le modelage de l'environnement ; par la promotion d'une attitude critique et réfléchie vis-à-vis du stock existant de savoirs ; par le passage de la transmission "hiérarchique" des exigences pédagogiques à une participation active des élèves à la négociation des conditions de l'apprentissage, à la promotion de leur réflexion individuelle sur la qualité de cet apprentissage. L'accent est mis ici sur l'aspect

dynamique du concept d'apprentissage : les élèves n'acquièrent plus uniquement un savoir et des expériences pour le futur, mais définissent de manière constructive leurs conditions de vie et de travail dans le présent (Elliott, 1994, 1998).

Au **niveau social/organisationnel**, les établissements cherchent à mettre en place et à entretenir une culture de la communication et de la prise de décision et à instaurer un climat collectif caractérisé par l'estime et le respect réciproques. Cela implique pour les enseignants et les élèves un déplacement des priorités avec passage à la structure d'équipe et à la continuité sociale ; de la prédétermination des conditions à la négociation des règles contraignantes et à l'attribution de responsabilités aux élèves ; de l'ignorance de l'environnement social à la recherche active de contacts avec l'extérieur sur la base de la réciprocité.

Au **niveau technique/économique**, les établissements visent une utilisation écologiquement sensée et économique des ressources. Cela passe par des mesures visant à économiser les ressources ; à réduire les déchets ; à concevoir des espaces intérieurs et extérieurs respectant l'esthétique et l'écologie ; et à promouvoir des conditions de vie saines.

Les écoles écologiques sont des écoles qui agissent à ces trois niveaux. Elles créent un lien constructif entre les mesures qu'elles prennent sur les plans pédagogique, social/organisationnel et technique/économique et intègrent pleinement ces objectifs dans leur philosophie de l'éducation. En ce sens, l'écologisation implique par rapport à la qualité de l'environnement une sensibilité et un comportement spécifiques, des structures sociales et des résultats observables et quantifiables. Mais l'on peut dire également qu'il s'agit d'une vision élargie de l'éducation.

## Qu'y a-t-il de novateur dans le projet "Écologisation de l'école" ?

Sa nouveauté réside avant tout dans trois mesures de politique éducative à long terme. A un premier niveau – celui de l'établissement – il s'agit d'**un pas en avant par lequel on passe des initiatives individuelles éphémères à des structures écologiquement viables et à une combinaison d'actions pédagogiques, sociales et techniques/économiques**. A cet égard, l'écologisation peut être considérée comme une importante contribution au développement de l'école. Dans bien des cas, l'innovation scolaire résulte d'une initiative individuelle ou de l'initiative d'un groupe d'enseignants, de chefs d'établissement ou d'élèves fortement impliqués, ses résultats étant fonction de la motivation et de l'implication des uns et des autres. La plupart des innovations cessent de fonctionner le jour où

l'implication ou un soutien externe fait défaut. Il est rare que les innovations aient une incidence telle que l'ensemble de la culture d'établissement s'en trouve modifiée. Le programme d'écologisation vise donc dès le départ :

- à gagner à sa cause un "nombre critique" d'enseignants d'établissement par la persuasion, le bon exemple et une communication ouverte ;
- à passer d'une attitude de préoccupation passive à l'engagement actif et à créer les conditions d'une participation des parents et des élèves au processus de réflexion, de planification et de prise de décision ;
- à mettre en place une structure organisationnelle garantissant la qualité et la stabilité du processus d'écologisation ;
- à regrouper les initiatives existantes, recourir à des synergies et à les faire figurer dans le programme d'étude ;
- à susciter des attentes réciproques et une tradition par rapport aux attitudes et aux comportements souhaitables.

Au deuxième niveau – celui du système éducatif – il s'agit de franchir **le pas qui sépare l'expérience-pilote de l'intégration dans le système éducatif**. Cela implique l'élaboration d'une stratégie visant à diffuser aussi largement que possible les processus de développement écologique. Parmi les actions de réforme, nombreuses sont celles qui souffrent d'être cantonnées à un nombre limité d'établissements, généralement privilégiés, notamment du fait que l'investissement requis, en termes de formation et de ressources, ne peut pas être consenti sur une large échelle. Il convient de trouver une stratégie capable de stimuler et de soutenir la dynamique à l'intérieur des établissements, en y associant les enseignants, les élèves, le personnel administratif, le personnel de soutien, secrétaires et concierge notamment, et les parents.

Aucun thème ne se prête aussi bien à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une telle stratégie que l'écologisation de l'école, et ce pour plusieurs raisons :

- La quasi-totalité des établissements ont déjà engagé des actions dans ce domaine, essentiellement parce qu'ils sont à la recherche de nouvelles formules pédagogiques.
- L'opinion publique manifeste un grand intérêt pour ce type de développement. Les actions à dominante écologique donnent donc l'occasion d'établir des contacts avec des organismes extérieurs (l'administration communale par exemple, ou les organismes culturels, l'entreprise, etc.).

- Les établissements qui ont une action écologique en retirent à la fois une amélioration de leur statut et une certaine influence sur leur environnement. Ils ne sont plus uniquement en position de demandeurs par rapport aux prestations sociales, puisqu'ils peuvent alors faire valoir de manière efficace leurs demandes vis-à-vis du corps social.

L'élaboration d'une stratégie efficace visant à diffuser les initiatives dans le domaine de l'écologisation constitue une action novatrice dont l'incidence est susceptible d'aller bien au-delà de la simple écologisation de l'école.

Au troisième niveau – celui des compétences – il s'agit de franchir **le pas qui sépare la compétence d'une minorité d'enseignants et de gestionnaires d'une composante intrinsèque de la profession enseignante et de la gestion scolaire**. Une enquête sur la politique d'éducation à l'environnement en Autriche a montré que les pratiques innovantes apparaissaient rarement dans les centres de formation des maîtres, mais quasi exclusivement dans les écoles. Il a été constaté que la formation des maîtres était le point faible du système éducatif (House, Eide et Kelley-Lainé, 1994). Le second point à aborder dans le cadre du programme d'écologisation sera donc celui de la formation des maîtres. C'est ainsi qu'en Autriche, trois écoles normales et trois départements d'université s'approprient à élaborer et à tester des programmes capables d'assurer une préparation raisonnée à la pratique enseignante à partir de la philosophie éducative du programme d'écologisation. Ce programme comportera entre autres la participation des enseignants stagiaires à des actions d'écologisation dans le cadre de leur formation, ainsi qu'une coopération étroite avec les établissements qui ont fait preuve de dynamisme dans ce domaine.

### Le cadre de l'écologisation de l'école

Il faut que l'écologisation de l'école bénéficie d'un cadre approprié si l'on veut qu'elle devienne une composante à part entière du système éducatif. Trois facteurs méritent dans ce contexte une attention particulière : le système régional de soutien, le système des incitations et l'obligation faite aux établissements de s'engager dans un processus de développement autonome combiné avec une auto-évaluation.

#### Le système régional de soutien

L'élaboration d'un système régional de soutien est l'une des tâches fondamentales des années à venir. En Autriche, on envisage pour l'instant trois phases de développement :

- Les 22 établissements participant à la phase pilote (1996-98) bénéficieront d'un soutien direct et d'une orientation de la part des membres de

l'équipe ENSI. Trente autres établissements ont des liens plus lâches avec le programme et sont informés des activités en cours.

- Un grand nombre d'établissements seront invités à participer au mouvement par le biais d'un concours national (1998-99). Au cours de cette phase, il sera également mis en place un système régional de soutien en vue de l'élargissement du programme.
- Au cours de la troisième phase, le programme d'écologisation touchera davantage d'établissements que les seuls participants au concours. Cette phase et les autres phases d'élargissement seront élaborées avec les animateurs du système de soutien. L'un des premiers objectifs à moyen terme est d'atteindre la masse critique, soit 15 pour cent environ des établissements, d'ici 2005.

Dans la perspective actuelle, le système de soutien aura une mission très importante : organiser la formation permanente et continue et – en liaison étroite avec ce qui précède – promouvoir l'échange d'expériences entre établissements de manière à tirer le plus grand parti possible du réservoir de compétences qui est en train de se constituer dans les écoles.

Les écoles doivent devenir les principaux agents de l'élargissement du mouvement et se montrer capables d'élaborer des profils spécifiques à l'occasion de leur participation. Par le biais de la communication et du soutien réciproque, les enseignants, les élèves et les chefs d'établissement concernés devraient être en mesure de tirer parti des processus d'écologisation sans qu'on leur impose quoi que ce soit. "Les innovations progressent par les rapports personnels" (House, 1994).

On part de l'hypothèse que, pour diffuser l'innovation, le développement d'une compétence professionnelle de communication prendra de plus en plus d'importance quoi qu'il advienne du programme d'écologisation. Le programme "Les maîtres parlent de leur pratique", qui permet aux enseignants de partager leur expérience en matière d'innovation avec des collègues au cours de réunions qui se tiennent l'après-midi, a permis d'engranger les premières expériences (Piber, 1993). Ce programme pourrait être élargi et déboucher sur le programme "Les écoles parlent de leur pratique". L'élaboration d'outils efficaces pour la stimulation et le soutien externe des établissements jouera probablement un rôle majeur dans le développement des infrastructures éducatives régionales.

### **Le système d'incitation**

Les innovations en milieu scolaire restent souvent ponctuelles dans la mesure où on n'en perçoit pas immédiatement les avantages, alors que les inconvénients – qui sont indissociables de toute innovation –

attirent facilement l'attention (sans compter le fait que la critique trouve souvent davantage d'écho que le commentaire élogieux, et que l'innovation est souvent considérée comme une menace pour le statu quo et comme une perte de valeur). Ce problème a un caractère général. On peut pour y répondre grâce à :

- la promotion parmi les enseignants d'une attitude de responsabilité aussi bien concernant leur enseignement que le développement de leur établissement ;
- la promotion d'une attitude en vertu de laquelle on considère que l'innovation est un facteur inhérent à tout établissement de qualité et qu'elle mérite donc en soi d'être reconnue ;
- l'élaboration d'un processus fiable et crédible permettant d'évaluer la qualité de l'innovation scolaire.

Si les initiatives écologiques avortent souvent très rapidement, c'est aussi parce que les établissements ne retirent aucun bénéfice financier des économies réalisées. On met actuellement au point en Autriche un système permettant de faire en sorte que les économies réalisées lors des actions d'écologisation restent en totalité ou en partie dans l'établissement (système de bonus). Le problème fondamental consiste à trouver la bonne formule, donc à ne pas pénaliser les établissements qui ménagent leurs ressources et à ne pas récompenser ceux qui par le passé les ont gaspillées.

Une commune du Tyrol a adopté sur ce point une approche moins complexe, qui est intéressante : un établissement d'enseignement secondaire général s'est vu attribuer *ex ante* une subvention de 10 000 shillings contre la promesse de réaliser des économies sur ses dépenses d'énergie. Le montant réel des économies réalisées est calculé en fin d'année. Dans cette formule, on fait confiance à l'établissement en le créditant d'avance, puis on procède ensuite au calcul.

Les incitations financières mises à part, il existe des motivations autres que matérielles dont le poids est plus important. L'une des motivations majeures est la reconnaissance par les autres. Même si l'on autorise l'établissement à conserver une partie des bénéfices réalisés, leur valeur matérielle joue souvent un rôle moins grand que leur valeur symbolique de reconnaissance publique. On peut songer à d'autres incitations :

- la conviction d'apporter une contribution importante à la société,
- la possibilité d'imprimer sa marque sur les conditions de travail et de vie,
- la progression observable de la qualité de vie.

### **L'exigence de transparence et le développement de l'école**

Plus les établissements sont autonomes, plus ils doivent rendre compte au public de la manière dont ils utilisent leurs ressources humaines et matérielles. Il importe que les établissements se responsabilisent sans attendre l'évaluation externe dont ils seraient alors dépendants (Posch et Altrichter, 1997). En Autriche, on met actuellement au point une formule d'auto-évaluation qui associe étroitement évaluation et développement et qui laisse à l'établissement l'essentiel de la responsabilité en matière d'évaluation de la qualité et de développement. Grâce à cette formule, les établissements auront la possibilité de faire valoir auprès du public leur engagement en faveur de l'innovation et les résultats obtenus par le biais du programme scolaire (Ministère fédéral de l'Éducation et des Affaires culturelles, 1997).

Les programmes scolaires d'éducation à l'environnement seront obligatoires en Autriche à partir de 2002/2003. Le programme "Écologisation de l'école" vise à donner aux établissements l'occasion :

- de faire une première expérience concernant le couplage du développement et de l'évaluation, et de prendre des mesures pour en rendre compte de manière crédible au public,
- de se préparer à la phase prévue au cours de laquelle il leur sera demandé d'élaborer les programmes scolaires.

Ce processus de développement se déroule dans des conditions difficiles : les établissements doivent faire face aux exigences nouvelles des élèves et de la collectivité en période d'austérité. Mais sur un aspect au moins, la situation s'est globalement améliorée : la marge de manoeuvre individuelle des établissements est devenue plus importante. Les écoles n'en devront pas moins trouver le moyen d'exploiter cette marge de manoeuvre pour développer la qualité de l'enseignement, la qualité de vie en milieu scolaire et la qualité de l'environnement local. Le programme "Écologisation de l'école" devrait contribuer de manière significative à concevoir, aménager et consolider ces espaces de choix.

### **Comment le PEB voit l'écologisation ?**

Le PEB a mené une action dans le domaine de l'environnement pendant une grande partie de ses 25 ans de mandat. Il a organisé avec l'Autriche une conférence sur l'école et l'environnement à la fin des années 80 et deux conférences sur l'école et l'environnement en Italie et au Royaume-Uni l'année dernière.

Le PEB considère l'écologisation des écoles comme une occasion de lier trois activités jusqu'ici séparées :

- l'éducation à l'environnement, dont le moteur est le programme international ENSI ;

- l'apprentissage par les terrains scolaires, dont le moteur est l'initiative « Learning Through Landscapes », qui prend un caractère de plus en plus international ;
- la conception d'établissements écologiquement viables, qui est l'un des grands axes de l'activité du PEB.

Ces activités jusqu'ici dispersées ont obtenu individuellement d'excellents résultats. Mais le temps est venu désormais de combiner ces actions et d'adopter une approche systémique globale visant le niveau politique et le niveau des établissements.

C'est en songeant à cette stratégie que les trois programmes vont collaborer lors de la conférence du mois d'octobre à Linz cette année. (Cette conférence aura lieu peu après un atelier de l'OCDE sur l'éducation et les modes de consommation écologiquement viables, organisé conjointement par la Direction de l'Environnement et le CERI, en étroite collaboration avec l'ENSI, à Paris, les 14 et 15 septembre 1998.)

### **Projet de conférence**

L'ENSI, le PEB et le gouvernement autrichien organisent une conférence sur l'écologisation de l'école à Linz en Autriche, du 3 au 7 octobre 1998. Pour plus de détails, s'adresser à :

Dr Günther Franz Pfaffenwimmer  
Ministère fédéral de l'Éducation et des Affaires culturelles, Direction de l'éducation écologique  
Minoritenplatz 5, A-1014 Vienne, Autriche  
Téléphone : 43 1 53120 2532, Fax : 43 1 53120 2599  
courrier électronique :  
günther.pfaffenwimmer@bmuk.gv.at

### **Bibliographie et références :**

- Bundesministerium für Unterricht und kulturelle Angelegenheiten (Ministère fédéral autrichien de l'Éducation et des Affaires culturelles) (1997), *Qualitätsentwicklung mit Programm – Leitfaden. Entwurf für Pilotphase*. Vienne : BMUK.
- CERIOCD (1995), *L'éducation à l'environnement pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Elliott, J. (1994), "Developing Community-focused Environmental Education through Action Research". Dans : Pettigrew, M. et Somekh, B. (eds.), *Evaluating Innovation in Environmental Education*. Paris : OECD/CERI.
- Elliott, J. (1998), *The Curriculum Experiment – Meeting the Challenge of Social Change*. Buckingham : Open University Press.
- House, E., Eide, K. et Kelley-Lainé, K. (1994), "Umweltpolitik in Österreich". Dans : Pfligersdorfer, G. et Unterbruner, U. (eds.) : *Umweltherziehung auf dem Prüfstand*. Innsbruck : Studienverlag, pp. 46-73.
- Piber, Ch. (1993), "Zu zweit oder zu dritt ist es leichter – Gedanken zur Veranstaltungsreihe 'LehrerInnen berichten aus der Praxis'" (Les maîtres parlent de leur pratique). Dans : *Rundbrief 6 der Abteilung Schule und Gesellschaftliches Lernen des IFF*, décembre.
- Posch, P. et Altrichter, H. (1997), *Möglichkeiten und Grenzen der Qualitätsevaluation und Qualitätsentwicklung im Schulwesen*. Innsbruck : Studienverlag.
- Posch, P. et Mair, G. (1997), "Dynamic Networking and Community Collaboration – The Cultural Scope of Educational Action Research". Dans : Hollingsworth, S. (ed.), *International Action Research – A Case Book for Educational Reform*. Londres : Falmer, pp. 261-271.

Cet article est basé sur un rapport écrit par Peter Posch.

# POINTS DE CONTACT UTILES SUR LE WWW

## DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE :



**Union Internationale des Architectes –**  
<http://www.uia-architectes.org>

L'UIA est une organisation internationale non gouvernementale fondée en 1948, à Lausanne, pour unir les architectes de tous les pays du monde, sans distinction de nationalité, de race, de religion ou de doctrine architecturale, dans la fédération de leurs organisations nationales. L'UIA représente plus d'un million d'architectes dans le monde à travers les organisations nationales d'architectes qui constituent les 91 sections membres de l'UIA. Elle a beaucoup d'activités qui incluent des espaces éducatifs et culturels et tient une conférence une fois par an à ce sujet (voir l'agenda du PEB).



**American Institute of Architects –**  
<http://www.aiaonline.com/>

Commission sur l'architecture de l'éducation (CAE) de l'Académie d'architecture américaine. Le Comité est un groupe important (environ 2 400 membres) et actif d'architectes et de professionnels associés s'intéressant à la qualité et à la conception de tous les types d'équipements qu'ils soient scolaires, culturels ou récréatifs. Les trois quarts environ de ses membres assurent la conception des établissements de la maternelle à la fin du secondaire et le quart restant s'occupe des universités. Le CAE s'efforce de repérer les problèmes relatifs aux équipements éducatifs relevant de la compétence des architectes et de renforcer les liens avec les organisations associées, les clients et le public au moyen de conférences et de différentes sortes de publications.



**Royal Australian Institute of Architects BEE Programme –**  
<http://www.raia.com.au/bee/bee.htm>

Le *Built Environment Education* (BEE) est un projet de l'Académie d'architecture australienne (RAIA) qui fournit des informations sur les bâtiments des écoles

de la maternelle à la fin du secondaire. Le projet BEE élabore des documents à l'intention des enseignants et des étudiants. Il permet également de mettre sur pied des ateliers d'enseignants, des projets particuliers tels que *Architects in Schools* et *BEE Networked* — réseau d'établissements recevant des informations sur les méthodes facilitant la mise en œuvre d'activités liées aux bâtiments dans des domaines d'étude clés. Chaque Etat possède une équipe locale BEE qui met au point des programmes locaux destinés aux établissements. Les équipes BEE sont constituées d'enseignants, d'architectes et de représentants de l'éducation et des associations.



**Royal Institute of British Architects –**  
<http://www.riba.org/riba/index.htm>

Le RIBA (Académie d'architecture britannique) est le premier et le plus réputé des instituts d'architecture dans le monde. Fondé en 1834, son objectif est toujours de faire progresser l'architecture au bénéfice du plus grand nombre mais ses méthodes ont évolué avec le temps. Le RIBA est le reflet des membres qui le constituent ; c'est une association bénévole, démocratique, autofinancée et indépendante de 30 000 personnes réparties dans le monde entier qui partagent les mêmes connaissances et le même intérêt pour l'aménagement de l'environnement. Le RIBA s'efforce d'exploiter ses connaissances d'une manière pratique, éthique et résolument tournée vers l'avenir. En effet, plus nos connaissances sur une conception de qualité seront largement partagées, plus les projets bien conçus seront nombreux et garantiront le succès.



**CERD The Children's Environments Research and Design Group, School of Architecture and Urban Planning, University of Wisconsin-Milwaukee -**  
<http://www.uwm.edu:80/dept/cerdg/>

Il s'agit d'un groupe composé de membres de l'école d'architecture et d'urbanisme, à l'Université de Wisconsin à Milwaukee (Etats-Unis), qui s'efforce de résoudre les questions relatives aux enfants, aux jeunes et à l'environnement et



d'appliquer la recherche à la conception des environnements pour enfants. Le CERDGC participe actuellement, ou envisage de participer, à un certain nombre de projets de recherche et de conception axés sur les enfants, les jeunes et leur environnement. Ses activités sont indiquées sur ce site.

## DANS LES DOMAINES DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA RECHERCHE :



### Virtual Library – <http://vlib.stanford.edu/AboutVL.html>

La VL, annuaire le plus ancien du Web, a été créée par Tim Berners-Lee qui n'est autre que le créateur du Web lui-même ! A la différence des autres annuaires et moteurs de recherche, la VL est animée par un groupe informel de volontaires qui complètent des pages d'hyperliens vers les domaines dans lesquels ils sont spécialisés. Bien qu'elles n'aient pas la même couverture que les annuaires et les moteurs de recherche, les pages de la VL sont en général bien plus efficaces, et ce en raison du soin et des compétences apportés à leur rédaction. Chaque index est présent sur des centaines de serveurs différents dans le monde. Un exemplaire de ces pages d'annuaires reliées entre elles est administré à l'Université de Stanford en Californie par Gerard Manning. Cet annuaire a également des sites miroirs à l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis), à East Anglia (Royaume-Uni) et à Genève (Suisse).



### Gabriel - <http://bermudix.ddb.de/gabriel/>

Ce site permet une recherche de tous les serveurs WWW des bibliothèques nationales d'Europe. Ils sont regroupés par pays ou par genre de services. Des informations sur les projets et associations communs aux membres de la Conférence des Directeurs de Bibliothèques nationales d'Europe (CENL) s'y trouvent également.



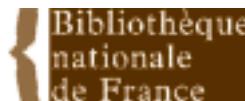
### AskERIC Service for Educators – <http://www.askeric.org/>

AskERIC est un service personnalisé basé sur Internet qui fournit des informations éducatives aux enseignants, bibliothécaires, conseillers, administrateurs, parents et autres, aux Etats-Unis et dans le monde. ERIC, un centre d'information des ressources éducatives, offre une variété de services et de produits sur un grand éventail de thèmes qui touchent à l'éducation. La base de données d'ERIC est accessible à partir de ce site.



### Association for Librarians and Information Managers – <http://www.la-hq.org.uk/>

Depuis plus de 100 ans cette association de bibliothécaires et de gestionnaires de l'information soutient et défend les bibliothèques, pour ceux qui y travaillent et pour les personnes qui les utilisent. Puisqu'elle représente tous ceux qui travaillent dans le secteur de la bibliothèque et l'information, *The Library Association* sert comme un point de discussion et aide la profession à s'exprimer efficacement d'une voix unique.



### Bibliothèque nationale de France – <http://www.bnf.fr/>

Ce site Internet donne accès à la base informatisée de la Bibliothèque nationale de France : BN-OPALE pour les livres et les périodiques, et BN-OPALINE pour tout autre support. Il offre aussi des informations sur l'organisation du nouveau site de la bibliothèque sur le quai Tolbiac, l'histoire de la bibliothèque et des activités culturelles.



### UK Office for Library and Information Networking - <http://www.ukoln.ac.uk/>

UKOLN, le bureau du Royaume-Uni pour la bibliothèque et la mise en réseau de l'information, est un centre national de soutien de la gestion de réseaux d'information dans les bibliothèques et les communautés d'information. Il offre des services d'information et de recherche.

# PUBLICATIONS

## **SPECIAL PLANNING FOR SPECIAL PLACES (La planification des espaces spéciaux)**

<http://www.scup.org/phe-bks.htm>

Les concepteurs d'équipements éducatifs, les architectes et les personnes s'intéressant à l'impact des espaces spéciaux sur l'environnement de travail du campus verront dans cet ouvrage une source d'informations utiles. Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de *Planning for Higher Education*, premier journal traitant de la conception des équipements de l'enseignement supérieur, la SCUP a publié cette anthologie fort utile consacrée à la conception des équipements. Une sélection de 23 articles et synthèses d'ouvrages, parus dans les années 90 dans *Planning*, ont été extraits des anciens numéros du journal et, dans certains cas, mis à jour pour cette publication. Divisé en quatre parties correspondant aux principaux types d'espaces – culturel, pédagogique, étudiant et de plein air –, cet ouvrage propose de nouvelles approches et de nouveaux instruments de conception pour les utilisateurs ainsi que pour les concepteurs.

*Special Planning for Special Spaces*, édition Persis Rickes, 1997, 149 pp., papier, ISBN 0-9601608-5-X, US\$29.95 - Tous les articles ont d'abord été publiés dans *Planning for Higher Education*, ISSN 076-0938.

Society for College and University Planning (SCUP)  
4251 Plymouth Road, Ann Arbor, MI 48105 USA  
messagerie vocale : 1 313 998 7832  
Fax : 1 313 998 6532  
courrier électronique : [scup@umich.edu](mailto:scup@umich.edu)  
Web : <http://www.scup.org>

## **A Foundation to Uphold : A Study of Facilities Conditions at U.S Colleges and Universities (Une fondation à soutenir)**

(Synthèse réalisée par Keith Covey)

<http://www.scup.org/phe-bks.htm>

Cet ouvrage est le dernier volet d'une série plus ou moins suivie de comptes rendus d'études remontant à 1974 qui décrivent l'inquiétante dégradation des conditions matérielles de la plupart des campus américains et incitent à entreprendre des démarches pour inverser cette tendance. Les données présentées sont toutefois les meilleures à ce jour et révèlent notamment que certains établissements, conseils d'administration et législateurs commencent à entendre le message. Les résultats demeurent toutefois alarmants. Sur la base d'un échantillon datant de 1995 composé de 400 établissements d'enseignement supérieur et

d'universités, l'enseignement supérieur aux Etats-Unis accuse un retard chiffré à au moins 26 milliards de dollars pour les travaux d'entretien et à près de 6 milliards pour les dépenses urgentes.

Les responsables de la gestion financière et les gestionnaires d'installations auront peut-être le sentiment d'avoir déjà entendu ce constat auparavant, et ce essentiellement grâce aux recherches et au plaidoyer financés dans le passé par leurs associations professionnelles. Ils trouveront ici des informations décourageantes et d'autres utiles, voire porteuses d'espoir.

Toutefois les législateurs, les membres des conseils d'administration, les présidents, les doyens et les concepteurs pour lesquels le sujet est nouveau y trouveront matière à réflexion. Harvey Kaiser affirme dans les premiers chapitres que ces retards (bâtiments détériorés et équipements défectueux) mettent en péril la capacité des équipements des campus à assurer les missions éducatives. Pour inverser ce déclin, le financement des réparations et des remplacements devra peut-être se substituer aux programmes d'aide et aux nouveaux équipements dans les priorités et dans les discussions sur le budget. Ce rapport a pour objectif de "proposer (...) des lignes d'action aux gouvernements à l'échelon fédéral, des Etats et local, aux organismes de l'enseignement supérieur, aux associations de l'enseignement supérieur et aux directeurs d'établissements". Ce texte et l'analyse de l'étude s'adressent directement à ce public.

Ce document a été élaboré conjointement par l'*Association of Higher Education Facilities Officers (APPA)*, la *National Association of College and University Business Officers (NACUBO)* et Sallie Mae et sa banque d'affaires, *Education Securities, Inc.* [Sallie Mae est une société de services financiers qui fournit des fonds destinés à des prêts pour les études supérieures]. Il fait suite à l'étude réalisée en 1989 par l'APPA et la NABUCO et intitulée *The Decaying American Campus*. Cependant, avec un échantillon de 400 campus ayant répondu à l'enquête contre 209 pour l'étude précédente, ce document offre une analyse plus fouillée et plus fiable du point de vue statistique.

Harvey Kaiser, dont l'étude et l'analyse en quatre chapitres constituent la première partie du rapport, est l'expert le plus réputé et le plus éloquent dans ce domaine. Il s'est largement consacré à la gestion des installations et au problème de l'entretien différé, que ce soit dans ses écrits, ses discours ou dans ses activités de conseil. Après avoir occupé durant de nombreuses années le poste de vice président de l'administration des installations et de maître de conférences en urbanisme à l'Université de Syracuse, Harvey Kaiser est maintenant consultant à titre privé. Jerry Davis, auteur du rapport de l'enquête, dirige le Département de recherche sur l'éducation et les prêts d'étude à Sallie Mae.

Qu'entend-on par entretien différé ? Il s'agit de projets d'entretien importants non financés par les budgets de fonctionnement et prévus dans un budget ultérieur. Les dépenses urgentes concernent les "dégradations dont la réparation, si elle n'est pas entreprise dans l'immédiat, sera (...) encore plus coûteuse à l'avenir". Comment une simple étude peut-elle permettre de résoudre ce problème ? En montrant combien celui-ci s'est généralisé et en proposant des solutions.

Ce document contient à la fois des statistiques nationales cumulées et des données de référence par type d'établissement qui illustrent la situation dans huit catégories d'établissements. Il va au-delà de l'étude précédente en ce sens qu'il porte non seulement sur les nouvelles constructions et transformations en cours et celles qui sont prévues mais aussi sur leur capacité à répondre aux besoins cruciaux, sur l'ampleur des efforts déployés en faveur des handicapés et enfin sur les formes de direction et d'actions les plus susceptibles de garantir, au niveau des établissements, la conservation des installations. Enfin, cette étude fait appel à une terminologie et à des données actuelles qui permettront aux établissements d'enseignement supérieur, aux universités et aux organisations pédagogiques d'affiner la collecte des données pour leurs propres campus.

Dans son ouvrage, Harvey Kaiser demande tout d'abord aux secteurs publics et privés de considérer qu'il est de leur devoir de préserver les équipements des établissements d'enseignement supérieur et des universités aux Etats-Unis pour le bien des générations futures. Il évoque ensuite le contexte historique, révèle les conclusions de l'étude et décrit les mesures nécessaires pour sortir les campus américains de ce processus de dégradation. Voici quelques exemples frappants de ses propos.

- *Évolution* : Depuis 1950, les effectifs de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis ont été multipliés par six et le nombre des campus par sept ;
- *Statistiques* : En 1994, l'âge moyen des bâtiments situés sur les campus était de 28 ans et la recherche universitaire n'a consacré en moyenne que 2.3 millions de dollars aux travaux d'entretien différés contre 64 millions de dollars aux travaux d'entretien différés et accumulés et plus de 15 millions de dollars aux travaux urgents ;
- *Mesures nécessaires* : Parmi les sondés, 75 pour cent ont mis en avant un aménagement stratégique des installations, 50 pour cent ont mentionné une augmentation des moyens financiers alloués à l'entretien des installations et 80 pour cent ont affirmé que la solution à ces problèmes d'entretien différé dépendait surtout des administrateurs et de leurs priorités.

Dans le chapitre de conclusion, l'auteur énonce neuf "principes à suivre" (attitudes, questions et actions) qui peuvent guider les dirigeants, les urbanistes et les responsables dans la voie de nouveaux engagements au niveau des établissements. Un récapitulatif en douze points des tâches à accomplir peut se révéler particulièrement utile. "Fonder un groupe de soutien des campus" constitue la première étape. Viennent ensuite la collecte des données, la planification, l'information du public et les mesures de financement puis, pour finir, "une meilleure gestion de l'entretien afin d'utiliser vraiment et efficacement les budgets alloués".

Dans les 90 pages d'analyse qui constituent l'annexe A, Jerry Davis et son équipe ont constitué des échantillons fiables du point de vue statistique pour chaque type d'établissement qu'il est possible de recenser dans différentes catégories selon la classification institutionnelle de Carnegie : centres universitaires publiques de recherche, centres universitaires privés de recherche, universités privées et publiques préparant au doctorat, établissement d'enseignement supérieur privés préparant à la licence, universités et établissements d'enseignement supérieur privés et publics et traditionnellement fréquentés par la population noire. Les personnes qui s'appuient sur des données statistiques dans leur travail apprécieront ce type de renseignements. Cette partie mérite d'être lue avec attention. Elle fait le point de manière claire et précise tout en évitant de verser dans le plaidoyer. Au moyen de nombreux exemples évocateurs, cette partie de l'ouvrage fournit de précieuses informations, et les dernières phrases décrivant les infrastructures des établissements censés former les élites laissent perplexe :

"Dans un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur, les travaux d'entretien différés et accumulés sont en diminution (...) et ils représentent un pourcentage relativement faible des dépenses actuelles de ces établissements (...). Cependant, un nombre tout aussi important d'établissements d'enseignement supérieur connaissent la situation inverse et les sommes qu'ils doivent consacrer aux travaux d'entretien occupent une large part de leurs budgets (...). Ces problèmes touchent surtout les universités de recherche et de doctorat."

Cet ouvrage met-il un point final au sujet ? Il faut espérer que tel n'est pas le cas. Pour s'être penchées sur la question maintes et maintes fois, l'APPA et la NACUBO reconnaissent sans hésitation que le principal intérêt de ce type de travail réside dans son constant renouvellement et dans des informations affinées en permanence. Si ce plaidoyer est sans cesse renouvelé, un public plus large est alors touché et le sujet reste toujours à l'esprit des responsables de l'éducation et des élus. Pour les urbanistes, ce rapport aura le grand mérite de confronter les présidents

d'universités et le corps enseignant au problème des travaux d'entretien différés.

*Cet examen critique est tiré d'une version un peu plus longue qui est parue sur le site Internet de la SCUP mentionné ci-dessus.*

*A Foundation to Uphold : A Study of Facilities Conditions at U.S. Colleges and Universities*, Harvey Kaiser, rapport de recherche rédigé par Jerry Davis. The Association of Higher Education Officers (APPA), 1996, 195 pages. ISBN 0-913359-96-3.

**THE MANAGEMENT OF BUILDING PROJECTS AT ENGLISH HIGHER EDUCATION INSTITUTIONS (La gestion des projets de construction dans les établissements anglais d'enseignement supérieur)**  
(Synthèse réalisée par Grace Kenny)

En réponse à des inquiétudes exprimées au Royaume-Uni quant au coût de la construction (1.6 milliard de livres sterling entre 1993 et 1996) et de la gestion des universités, le *National Audit Office* a entrepris une étude.

C'est un "Contrôleur et auditeur général" qui est à la tête du *National Audit Office* qui compte environ 750 employés. Il est, avec le *National Audit Office* (NAO), totalement indépendant du gouvernement. Il est chargé de vérifier les comptes de tous les ministères et d'un grand nombre d'autres institutions du secteur public ; il a de plus le pouvoir statutaire de faire rapport au Parlement sur l'économie, l'efficacité et l'efficacité avec lesquelles les ministères et les autres organes publics ont utilisé leurs ressources.

Le 19 décembre 1997, le Contrôleur a signé un rapport sur la manière dont "les établissements d'enseignement supérieur planifient, gèrent et mettent en œuvre leurs projets de construction, en s'intéressant surtout à dix grands projets de construction dans des établissements de différentes tailles et de situations diverses", et ce à la suite de deux rapports récents intitulés *Management of Space in Higher Education Institutions in Wales* (NAO, HC 458 Session 1995-96, 28 juin 1996) et *Space Management in Higher Education – A Good Practice Guide* (NAO, juin 1996). Pour chacun des projets soumis à l'étude, le rapport s'intéresse à trois aspects – examen du projet, mise en œuvre du projet et direction – puis en tire des enseignements et formule des critiques et des recommandations, les critiques les plus sévères étant réservées au premier point de la liste.

**Direction** – Les membres des organes de direction des universités sont des gens occupés et influents ; ils se réunissent rarement et ils jouissent souvent d'une "rente de situation" locale. Selon le NAO, ces intérêts acquis ne sont pas toujours avoués et les limites

imposées aux comités responsables délégués (en particulier dans le domaine financier) ne sont pas toujours correctement définies. De plus, ces dirigeants ne se consacrent pas assez à l'examen de la rentabilité des grands projets d'investissement.

**Mise en œuvre du projet** – Bien que la majorité des projets étudiés respectent les délais impartis et le budget alloué, le NAO considère que l'importance accordée aux phases préliminaires d'un projet est insuffisante, que l'adjudication se fait souvent pratiquement par défaut ; que les utilisateurs devraient s'impliquer davantage mais qu'on devrait les inciter à accepter une réduction de leur intervention sur certains points ; que le coût sur l'ensemble de la durée de vie et l'analyse de la valeur devraient occuper une place plus importante ; et enfin que les délais accordés devraient être suffisants pour permettre le bon achèvement des travaux et les études de suivi.

**Examen du projet** – Il s'agit certainement de l'étape la plus importante d'un projet de construction quel qu'il soit : c'est d'elle que dépend la réalisation ou l'abandon du projet. Le NAO est particulièrement critique sur ce point et formule les recommandations suivantes puisque rares sont les établissements étudiés qui les suivent :

- pour déterminer si de nouvelles constructions sont nécessaires, il faut notamment réaliser "une évaluation quantitative de la façon dont l'espace est utilisé, et une évaluation de tous les avantages qu'une réhabilitation des bâtiments peut comporter" (le NAO se réfère à l'un de ses documents datant de 1996 pour définir "l'utilisation de l'espace", bien que cette notion remonte aux années 60 et a souvent été définie et évoquée dans les publications depuis cette époque) ;
- "un large éventail d'options doivent être envisagées et évaluées avec rigueur et les examens doivent comporter une évaluation approfondie des risques" ;
- "le financement par l'emprunt doit résulter d'une sélection rigoureuse des offres et cette sélection doit reposer sur des critères d'évaluation clairement définis et établis à l'avance" ;
- enfin, pour "diluer la critique", le NAO recommande également que le Conseil pour le financement de l'enseignement supérieur en Angleterre (*Higher Education Funding Council for England* ou HEFCE) "veille à ce que l'examen des projets, dans sa version révisée, adopte une méthodologie adaptée aux besoins spécifiques des personnes associées à la prise de décision en matière d'investissements dans le secteur de l'enseignement supérieur".

Si l'on examine le vocabulaire employé par le NAO – “quantitative”, “approfondie”, “clairement définis”, “spécifiques”, “rigoureuse” et “avec rigueur” le message est clair : “si le projet ne vaut rien, inutile d'en soigner l'exécution”.

*The Management of Building Projects at English Higher Education Institutions*, rapport préparé par le

Contrôleur et auditeur général du *National Audit Office, House of Commons 452 Session 1997-98*, 16 janvier 1998, édité par *The Stationery Office Limited*, disponible auprès de *The Publications Centre* (commandes par courrier, téléphone ou fax uniquement), PO Box 276, Londres SW8 5DT, Royaume-Uni (Tél. : 44 (0) 171 873 9090, Fax : 44 (0) 171 873 8200), prix : £ 9.85.

## NOUVELLES PUBLICATIONS DU PEB



### Assurer la sécurité du milieu éducatif

La question de la sécurité des milieux scolaires et universitaires se pose avec de plus en plus d'acuité dans de nombreux pays. Comment mesurer et juguler la violence dans les écoles et les universités ? Comment appréhender la notion même de sécurité ?

Si la sécurité a jusqu'à présent surtout été analysée en termes de risques liés à des facteurs matériels et légaux (incendie, non-conformité des équipements, etc.), ce rapport montre qu'il ne faut pas négliger le facteur humain. L'organisation des rapports entre les individus devrait importer tant dans la phase de conception et de réalisation des bâtiments que dans la gestion de l'activité éducative.

Ce rapport fait suite au séminaire international organisé par le PEB, en collaboration avec les régions d'Emilie-Romagne et de Toscane. Le séminaire, également intitulé “Assurer la sécurité du milieu éducatif”, s'est déroulé en Italie, à Bologne et Florence, du 27 au 31 mai 1997.

Ce rapport examine les questions clés posées lors du séminaire, à savoir la prévention, la protection et le partenariat, et s'intéresse à leurs implications sociales et financières.

Code OCDE : 95 98 01 3P, ISBN 92-64-05756-0, Mars 98, Bilingue, 84 pp.

FF 110 US\$ 19 DM 33 £ 11 ¥ 2350

### Des équipements pour l'enseignement tertiaire au XXI<sup>e</sup> siècle

En l'espace de deux décennies, le nombre d'étudiants des établissements d'enseignement tertiaire a connu une hausse sans précédent. Quelles sont les stratégies des gouvernements pour faire face à cet accroissement ? Comptent-ils sur de nouvelles constructions ou sur une meilleure exploitation des bâtiments existants ? Quel est l'impact des nouvelles technologies de l'information sur les besoins en bâtiments et en équipements ?

À l'approche du nouveau millénaire, politiciens, planificateurs et architectes doivent apporter des solutions adéquates aux nouveaux problèmes que connaît l'enseignement supérieur. Celles-ci devront prendre en compte des facteurs tels que l'emplacement de l'établissement (zone urbaine, suburbaine ou rurale), ainsi que les caractéristiques de l'environnement (traditionnel, industriel ou naturel). Ce rapport s'appuie sur l'expertise des professionnels de la planification, de la conception, de la construction et de la gestion des équipements de l'enseignement tertiaire dans divers pays Membres de l'OCDE. Il présente les derniers résultats de la recherche ainsi qu'une sélection d'études de cas.

Il s'agit de la première étude du PEB sur les équipements pour l'enseignement tertiaire et l'enseignement supérieur de masse. Ce rapport s'appuie sur les contributions présentées lors de la conférence intitulée “Dans la perspective de l'an 2000 : des locaux pour l'enseignement post-secondaire”. Cette conférence, organisée par le PEB et le ministère grec de l'Education nationale et des Affaires religieuses, a eu lieu à Réthymnon, en Crète, au mois de novembre 1995.

Code OCDE : 95 98 02 2P, ISBN 92-64-260811

FF 70 US\$ 12 DM 20 £ 7 ¥ 1500

## Sous un seul toit : la prestation de services collectifs intégrés dans les pays de l'OCDE

Ce rapport décrit l'évolution de la prestation de services intégrés et plus particulièrement les conséquences qui en découlent pour les administrations publiques locales, les planificateurs et les architectes chargés de concevoir des sites scolaires répondant aux exigences nouvelles.

Par prestation de services intégrés, il faut entendre le regroupement effectif, et les possibilités de regrouper, sur un seul site, certains services qui sont actuellement en général assurés séparément. Ces dernières années, plusieurs pays Membres de l'OCDE ont tenté d'intégrer sur des sites scolaires des services de formation pour adultes ainsi que des services sociaux divers d'aide et de protection sociales par exemple. Ces expériences pilotes obéissent d'ordinaire à la nécessité de coordonner plus efficacement les services et de maximiser l'utilisation des locaux et des équipements.

Les équipements scolaires et éducatifs étant de plus en plus perfectionnés et coûteux, les communautés locales demandent de plus en plus souvent à y avoir davantage accès. Les pouvoirs publics, dans un souci d'efficacité, ne sont guère disposés à fournir en double des installations coûteuses. Pour favoriser l'apprentissage à vie, certaines autorités de l'éducation jugent également utile de grouper sur un seul et même site les installations utilisées pour la formation des adultes, les services sociaux et la scolarisation normale.

En octobre 1996, le PEB a tenu une conférence à Stockholm sur ce sujet, intitulée "Sous un seul toit".

Des études de cas communiquées par la Finlande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Québec, le Royaume-Uni et la Suède ont mis en évidence que partout l'objectif est d'utiliser de façon plus rentable les bâtiments et les installations et d'intégrer plus étroitement les établissements scolaires, non seulement au sein de leur localité mais aussi avec d'autres services. Les études de cas foisonnent d'exemples de solutions aux problèmes pratiques que pose l'intégration de différents services destinés aux adultes ainsi qu'aux enfants.

Code OCDE : 95 98 032, ISBN 92-64-26110-9, 80 pp.

*Pour commander des publications de l'OCDE, contacter l'un des centres de l'OCDE mentionnés sur la page suivante.*

## CHANGEMENTS AU SEIN DU SÉCRÉTARIAT



Kenn FISHER

Le PEB tient à remercier Kenn Fisher qui a été Responsable du programme pendant les 15 derniers mois. L'attention qu'il a prêtée aux aspects pédagogiques et sociaux de l'architecture scolaire aussi bien que son souci d'augmenter la conscience spatiale et environnementale ont été très appréciées. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour son retour à son poste de Responsable de l'Unité pour l'aménagement et la conception scolaires de Woods Bagot, un atelier d'architecture et d'aménagement basé à Adélaïde, en Australie-Méridionale.

Richard Yelland, après son détachement à l'Université d'Adélaïde, est de retour pour diriger le PEB ainsi que le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE).

La synergie entre ces deux programmes a été prouvée dans de multiples activités entreprises ces derniers mois, et cette coopération continuera à se renforcer à l'avenir.

Richard YELLAND



## COMMANDES

Si vous n'êtes pas encore abonné à **PEB Échanges** et désirez l'être, veuillez remplir le bon de commande ci-dessous et le renvoyer à l'une des adresses suivantes.

Belgique  
Jean de Lannoy  
Avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles  
Fax : (02) 538 08 41

Canada  
Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa ON K1B 3W8  
Fax : (613) 741 5439

Espagne  
Mundi-Prensa Libros S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Fax : (91) 575 39 98

Italie  
Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze  
Fax : (055) 64 12 57

Portugal  
Livreria Portugal  
Rua do Carmo 70-74, Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Fax : (01) 347 02 64

Suisse  
Maditec S.A., Chemin des Palettes 4  
1020 Renens/Lausanne  
Fax : (021) 635 07 80  
Dynapresse (Agence d'abonnements)  
38 avenue Vibert, 1227 Carouge  
Fax : (022) 308 0799

France et tout autre pays  
Les Éditions de l'OCDE  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16, France  
Fax : (01) 49 10 42 76  
E-mail: sales@oecd.org  
Internet: <http://www.oecd.org>

---

## PEB Échanges, les Éditions de l'OCDE, imprimé en France.

*Je désire souscrire un abonnement à PEB Échanges (88 00 00 2)*

Prix de l'abonnement en 1998 (**3 numéros**) : FF 165, \$EU 34, £ 19, DM 49 ou ¥ 3500.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Chèque ou mandat ci-joint.

Carte Bleue/VISA n° : \_\_\_\_\_

Mastercard n° : \_\_\_\_\_

Eurocard n° : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

# L'AGENDA DU PEB

## Juin

**9-11** – *Managing for Sustainability - Endurance through Change*. Ce symposium qui fait partie du CIB *World Building Congress* se tiendra à Gävle, Suède. Contact : Prof. Peter Brandon, University of Salford, Tél : 44 161 295 51 64, Fax : 44 161 295 55 53, courrier électronique : p.s.brandon@surveying.salford.ac.uk.

## Juillet

**16-17** – Un atelier sur *La gestion des biens en capital des établissements d'enseignement supérieur*, est organisé par le PEB et le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) en coopération avec le ministère de l'Éducation et de la Formation de la Nouvelle Galles du Sud. Il aura lieu à Sydney, Australie. Contact : Secrétariat du PEB, Tél : 33 (0)1 45 24 92 86, Fax : 33 (0)1 42 24 02 11, courrier électronique : patricia.emburey@oecd.org.

**27-30** – *14e Séminaire UIA/UNESCO*. Le séminaire international de l'Union Internationale des Architectes "recensera les éléments architecturaux qui contribuent à mettre en forme un environnement susceptible de faciliter l'enrichissement culturel tout au long de la vie". Il aura lieu à Cranbrook à Bloomfield Hills dans le Michigan. Contact : M. John J. Castellana, FAIA, Tél : 1 248 338 45 61, Fax : 1 248 338 02 23, courrier électronique : casty@bignet.net.

## Septembre

**1-4** – *Walking the Tightrope: Competitive Collaboration?* est une conférence coordonnée par l'Association for Tertiary Education Management (ATEM) et l'Australasian Region of the Association of Higher Education Facilities Officers (AAPFA), qui se tiendra à Darwin, Australie. Contact : Secrétariat de la conférence, Tél : 61 8 898 16763, Fax : 61 8 898 16764, courrier électronique : meeting@taunet.net.au.

**7-9** – *Conférence générale IMHE : Le défi de l'apprentissage à vie pour l'enseignement supérieur : compétition ou coopération* aura lieu à l'OCDE à Paris. Contact : Programme IMHE, Tél : 33 (0)1 45 24 92 24, Fax : 33 (0)1 42 24 02 11, courrier électronique : monique.collin@oecd.org.

**14-16** – *Le concept d'université multi-site* est l'un des séminaires IMHE sur les réponses des établissements d'enseignement supérieur aux besoins régionaux. Il est organisé en coopération avec l'Université de la Mer Egée à Rhodes, Grèce, où se tiendra le séminaire. Contact : Secrétariat IMHE, Tél : 33 (0)1 45 24 92 24, Fax : 33 (0)1 42 24 02 11, courrier électronique : monique.collin@oecd.org.

**21-23** – Une conférence internationale sur la qualité de la classe : les aspects fonctionnels et la maintenance, sera organisée par le ministère fédéral autrichien de l'Éducation et des Affaires culturelles, à Vienne. Contact : M. Peter Gattermann, ÖISS, Tél : 43 1 505 3742 253, Fax : 43 1 505 3742 255.

## Octobre

**3-7** – Une conférence sur l'écologisation de l'école sera organisée par le gouvernement autrichien, l'ENSI et le PEB à Linz, Autriche (voir article pages 12-15). Contact : Dr Günther Franz Pfaffenwimmer, BMUK, Tél : 43 1 53120 2532, Fax : 43 1 53120 2599, courrier électronique : günther.pfaffenwimmer@bmuk.gv.at.

**4-7** – *CEFPI's 75th Annual International Conference and Trade Show*. Cet événement du *Council of Educational Facility Planners International* se tiendra à Vancouver, Colombie britannique. Contact : CEFPI, Tél : 1 602 948 2337.

**PEB** ÉCHANGES

La revue du Programme  
de l'OCDE pour la  
construction et l'équipement  
de l'éducation

© OCDE  
(88 98 34 2)

Abonnement 1998, (3 numéros) :  
FF 165 \$EU 34 £ 19  
DM 49 ¥ 3500  
(Prix au numéro : FF 60)



OCDE/PEB  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16, France  
tél. : 33 (0)1 45 24 92 60  
fax : 33 (0)1 45 24 02 11

[http://www.oecd.org/els/edu/peb/els\\_peb.htm](http://www.oecd.org/els/edu/peb/els_peb.htm)

E-mail: richard.yelland@oecd.org

Richard YELLAND  
Responsable du Programme



ORGANISATION DE COOPÉRATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES